

ROUSSEY André, Adolphe

Etat civil :

Né le 2 septembre 1923 à Tilchâtel (Côte-d'Or).

Famille :

Fils de Louis Roussey (profession ?) et de Marie Mestanier. Marié, deux enfants (à la date de 1964).¹

Position :

Inspecteur général. Retraité.

Formation :

Lycée Hyppolyte Fontaine et Carnot à Dijon. Bachelier. E.N.S.P.T.T. 1950-1953 (major au concours d'entrée²).

Carrière :

-1945 :

Août 1945 : A l'administration des Postes, Télégraphe et Téléphone (depuis 1945). Successivement Commis, Inspecteur. Inspecteur principal (Indice et ancienneté d'indice : 1. 10. 62. ³) aux télécommunications à Dijon (à la direction départementale de la Côte-d'Or⁴) (1953) puis à la direction régionale des services postaux de Dijon⁵.

-1965 :

Septembre 1965 : Directeur des services administratifs à la Direction des centres régionaux de Paris (1965-1975)^{6/7}.

-1975 :

1er mai 1975 : Détaché dans un emploi d'administrateur hors classe à la direction générale des Postes (1er mai 1975).⁸

Août 1975 : Directeur régional des postes (Bourgogne et Franche-Comté) à Dijon (août 1975-1976).⁹

-1983 :

Inspecteur général (1983-1988).¹⁰

¹A.N., F90 21137, dossier 11 "Tableau d'avancement des directeurs départementaux", Tableau complémentaire d'avancement de grade de 1964.

² Postes et Télécommunications, n°237, octobre 1975, p. 23. [BNF]

³A.N., F90 21137, dossier 11 "Tableau d'avancement des directeurs départementaux", Tableau complémentaire d'avancement de grade de 1964.

⁴ Postes et Télécommunications, n°237, octobre 1975, p. 23. [BNF]

⁵ Postes et Télécommunications, n°237, octobre 1975, p. 23. [BNF]

⁶ Messages des P.T.T., n°330, octobre 1983, p. 41. [BNF]

⁷ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 15. BHPT : PC 00463. [BHPT]

⁸ Postes et Télécommunications, n°237, octobre 1975, p. 23. [BNF]

⁹ Who's who 1981-1982, Paris, Editions Jacques Laffite, 1981, p. 1312. [BNF]

¹⁰ Who's who 1989-1990, Paris, Editions Jacques Laffite, 1989, p. 1396. [BNF]

-1987 :

16 septembre 1987 : A la demande de Don Jacques Luciani (Directeur des Services Financiers), H. Capelle conduit un groupe de travail chargé d'examiner les conditions dans lesquelles pourraient évoluer les structures d'Ile-de-France en matière de services financiers. A cet effet, forme un groupe composé entre autres de Roussey et J. Peter. La mission du groupe sera : “-d'une part d'établir en quelque sorte l'état des lieux et d'élaborer un diagnostic sur l'organisation actuelle des services financiers en Ile-de-France en identifiant ses forces et ses insuffisances; -d'autre part de proposer les hypothèses d'organisation jugées possibles sinon souhaitables assorties d'un bilan financier approprié et d'un calendrier de réalisation. ”. Envisage de confier la réflexion de l'ensemble du projet à “ (...) un sous-groupe de travail dont j'envisage de confier la présidence à M. Peter, Chef de service régional de la Poste d'Ile-de-France Est qui me paraît présenter les meilleures garanties d'objectivité et de crédibilité tout en apportant un oeil neuf qui m'apparaît souhaitable dans l'étude d'un sujet très complexe et très controversé.”¹¹

-1987 :

7 octobre 1987 : Assiste (en même temps que entre autres Peter et Capelle) à la réunion du groupe “Evolution des structures des services financiers et Ile-de-France”. Au cours de la séance, exprime “ sa satisfaction sur la démarche exposée par M. Capelle pour les deux sous-groupes, démarche ascendante à partir des clients, démarche descendante à partir des organisations. Au-delà de cet aspect, toute proposition devra selon lui être accompagnée d'un volet de mise en oeuvre comportant la façon de procéder aux réformes envisagées.”¹²

-1988 :

Admis à faire valoir ses droits à la retraite (1988).¹³

26 janvier 1988 : Assiste (avec entre autres Aupied, Peter, Capelle) à la réunion plénière du groupe de travail “ Organisation des centres financiers en Ile-de-France ”. Après l'exposé de Peter fait part de trois observations : “-En ce qui concerne la VPC [Vente Par Correspondance?], il est vrai qu'une identité entre le responsable du réseau et le responsable financier comme dans les régions de province permettrait une meilleure coordination des décisions. Toutefois même en province, il existe des rivalités de nature psychologique entre le centre de chèques et les bureaux de poste. -Dans l'hypothèse de trois centres, se pose le problème de la dénumérotation des comptes. Les clients y sont en général hostiles. Or, le transfert parfaitement transparent pour les clients vers un autre numéro de compte par la voie informatisée pose des problèmes techniques encore non résolus. -Que se passera-t-il dans le court terme, c'est-à-dire en attendant que la montée en charge des centres de banlieue soit significative? Est-ce la DPP qui reprend la DCFP, ou est-ce que la DCFP subsiste ? Que se passera-t-il enfin pour les 400 000 comptes chèques de provinciaux ?”¹⁴

¹¹ Note de H. Capelle à J. Luciani, 21 septembre 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

¹² Compte rendu de la réunion du 7 octobre 1987 du groupe de travail, 16 octobre 1987, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

¹³ Who's who 1989-1990, Paris, Editions Jacques Laffite, 1989, p. 1396. [BNF]

¹⁴ Compte rendu de la réunion plénière du groupe de travail “ Organisation des centres financiers en Ile-de-France ” du 26 janvier 1988, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1984 :

Novembre 1984 : Rédige (à la demande de Daucet et Cappel) en tant qu'Inspecteur Général Directeur des Centres Régionaux de Paris, un rapport sur " Possibilité d'évolution des centres de chèques postaux de Paris " (I - Nécessité d'une transformation profonde; II - Buts des réformes envisagées; III - Organisation finale envisageable; IV - Implantations possibles des différents centres; 1-Les centralisateurs; 2-Les centres modulaires Ile-de-France; a-quatre à Paris; b-huit en banlieue; 3-Pour les comptes de non résidents en Ile-de-France).¹⁵ Cette étude est jugée par H. Capelle intéressante parce que : " -elle s'appuie sur le département qui est une entité mieux comprise que nos régions territoriales; -Il y a un trafic suffisant, l'organisation reste humaine; -Nos CSD seront responsabilisés alors qu'actuellement ils ne le sont pas vraiment. Meilleur rapprochement avec les usagers; -L'organisation sera moins vulnérable; -Cela peut se mettre en place progressivement ").¹⁶

Décorations, distinctions honorifiques :

Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite. Officier de la Légion d'Honneur (décret du 31 décembre 1983, *J.O.* du 1er janvier 1984).¹⁷ Officier de l'Ordre National du Mérite du 8 novembre 1977.¹⁸ Commandeur de l'Ordre National du mérite du 10 août 1987 (décret du 10 août 1987, *J.O.* des 10 et 11 août 1987).¹⁹

¹⁵ Roussey, " Possibilité d'évolution des centres de chèques Postaux de Paris ", Novembre 1984, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

¹⁶Lettre manuscrite de H. Capelle à R. Limat, 6 mars 1986, et A. Roussey, " Possibilité d'évolution des centres de chèques Postaux de Paris ", Novembre 1984, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

¹⁷ Bulletin Officiel des P.T.T., 1983, " Saumon ", cab, 365 cab 13, p. 1. [CHP]

¹⁸ Bulletin Officiel des P.T.T., 1987, " Saumon ", doc 232, cab 17, p. 1. [CHP]

¹⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1987, " Saumon ", doc 232, cab 17, p. 1. [CHP]